

La lettre des Certifiés d'Aquitaine



N° 29
7 décembre 2017

CLASSE EXCEPTIONNELLE : C'est le moment de candidater !

Etes-vous promouvable à la classe exceptionnelle ? Oui, si vous êtes au 3^{ième} échelon avec 8 années de services dans des missions particulières (1^{er} vivier), ou au 6^{ième} échelon de la hors classe (2^{ième} vivier).

Devez-vous vous porter candidat.e ? Oui, si vous faites partie du 1^{er} vivier.

Saisie des candidatures :

du 08 au 22 décembre sur :
<http://portailrh.ac-bordeaux.fr/arena/>
ou via Iprof, rubrique les services, lien SIAP

Plus d'info sur : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1096>
<http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1099>

MOUVEMENT INTER



La période de saisie des voeux est terminée et vous devez maintenant renvoyer votre confirmation de demande de mutation ainsi que les pièces justificatives. Sans pièces justificatives, pas de points.

N'oubliez pas de nous adresser, **dès à présent**, un double de votre dossier (confirmation de demande corrigée le cas échéant, pièces justificatives) pour que nous puissions suivre votre dossier.

Les collègues demandant une bonification médicale sont invités à nous contacter le plus rapidement possible.

Dates à retenir :

- Du 17 au 24 janvier 2018** : affichage de votre barème calculé par l'administration
- Jeudi 25 janvier 2018** : groupe de travail de vérification des barèmes
- Première quinzaine de mars** : résultat du mouvement inter

Pour plus d'info : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1079>

AVANCEMENT D'ECHELON



La CAPA d'avancement des certifiés aura lieu

le mardi 19 décembre 2017.

Les temps de passage dans les échelons sont désormais systématiques. Cependant, il est possible de gagner une année d'avancement lors du passage au 7^{ième} et 9^{ième} échelon.

La CAPA aura pour objectif de décider qui sera boosté.es.

Les critères retenus pour cette année de transition seront les dernières notes d'inspection et administrative connues.

Les collègues qui ont été inspecté.es en 2016-2017 peuvent consulter leur note sur Iprof.

Les rendez-vous carrière qui ont lieu cette année serviront pour les promotions de l'année scolaire prochaine.

N'hésitez pas à nous renvoyer votre fiche de suivi pour que nous puissions étudier votre situation.

Plus d'info : <http://sections.se-unsas.org/bordeaux/spip.php?article1097>

ELECTIONS PSY-EN



Vous ne le savez peut-être pas mais un nouveau corps est né depuis la rentrée 2017, celui des PSY-EN qui regroupe désormais les CO-Psy et les Psychologues du premier degré.

Des élections ont donc eu lieu la semaine dernière et nous avons la joie de vous informer que les PSY-En ont obtenu un siège en CAPA dans notre académie.

Au niveau national, ces élections ont été un vrai succès pour le SE-UNSA, de quoi se réjouir pour la perspective des élections professionnelles de 2018 !!

Bravo aux PSY-EN pour leur engagement et leur détermination et bienvenue parmi nous !!

Pour en savoir plus : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/spip.php?article1090>



C'est décidé : j'adhère au SE-Unsa !

Pour être acteur de l'évolution de l'École, pour ne pas subir les transformations et pouvoir faire entendre votre voix, adhérez au SE-Unsa !

*Par ailleurs, vous bénéficierez de l'aide et des conseils du SE-Unsa, vous serez défendu(e) et suivi(e) tout au long de votre carrière. **Le SE-Unsa traite prioritairement les dossiers de ses adhérents.***

J'adhère en cliquant ici !

Les responsables académiques du SE-UNSA :

Christian BASSET Secrétaire Académique Elu au CTA	L.P. Dassault à MERIGNAC	Patricia ESCAPIL Elue au CTA et à la CAPA des certifiés	Collège Aturri à ST-PIERRE D'IRUBE
Christine MOINE-UIBER Responsable académique 2nd degré Elue à la CAPA des Certifiés	Lycée Brémontier à BORDEAUX	Christelle LABATUT Elue à la CAPA des certifiés	Collège Rosa Bonheur à BRUGES
Evelyne FAUGEROLLE Elue à la CAPA des certifiés et au CTA	Collège Les Lesques à LESPARRE	Catherine AMBEAU Responsable Académique "Entrants dans le métier"	L.P. Ph. de Gerde à PESSAC
Sophie MERCADAL Elue à la CAPA des certifiés	Collège d'Albret à DAX		

N'hésitez pas à diffuser cette lettre autour de vous

Si des collègues désirent également la recevoir chez eux, qu'ils nous envoient leurs coordonnées complètes (nom, prénom, établissement, adresse personnelle, mail).

Syndicat des Enseignants-UNSA de l'académie de Bordeaux
33 bis rue de Carros
33800 BORDEAUX

Tel : 05 57 59 00 20

Mail : ac-bordeaux@se-unsa.org

Site internet : <http://sections.se-unsa.org/bordeaux/>

Si vous ne souhaitez plus recevoir cette infolettre du SE-UNSA de Bordeaux, merci d'envoyer un mail à ac-bordeaux@se-unsa.org